



Terrain familiale sans titre de propriété

Par **thessou**, le **06/08/2012 à 13:23**

Bonjour, mon pere a un terrain dont son pere etait le gerant. Il n'a pas de titre de propriété attestant que le terrain est a son nom mais uniquement le plan de celui-ci. IL se trouve qu'il a louer une petite parcelle de ce terrain a deux personnes etrangères a la famille qui aujourd'hui ne veulent pas lui rendre car il dise qu'etant donné qu'il n'a pas de titre a son nom qu'il n'est pas le propriétaire. Mon pere étant agées a ce jour et ayant égarées un de ces contrats ne c'est pas comment récupérer les terrains. Je souhaiterais savoir qu'elle conseil vous pourriez m'apporter afin de l'aider a trouvé une solution a ce problèmes. En attente d'une reponse de votre part. MERCI DANIELLA

Par **cocotte1003**, le **06/08/2012 à 19:59**

Bonjour, voyez avec le cadastre dont dépend le terrain, cordialement

Par **gwadacatiti**, le **13/03/2013 à 17:49**

bonjour, J'ai été élevé par ma grante tante, celle-ci est décédée sans laisser de titre, j'ai un bout de terrain, comment puis-je faire pour constuire une maison?